



Les effectifs de cette rentrée 2018-2019

L'école maternelle compte 5 classes avec 127 élèves répartis dans 2 petites sections (PS) et 3 double niveaux moyennes et grandes sections (MS + GS)

L'école a 3 ATSEM à temps plein, dédiées à l'aide à l'encadrement en classe, et 2 agents dédiés à l'entretien et au service (cantine). Chaque classe de PS a une ATSEM qui lui est affectée. La troisième ATSEM se répartit sur les trois classes de MS/GS et couvre le temps de restauration scolaire.

Les nouveaux horaires

Avec le passage à la semaine de 4 jours et la suppression des NAP, les horaires sont les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
7h30 à 9h	Accueil du matin				
Ouverture des portes	8h50-9h (entrée avec un parent possible) 9h-9h10 enfant seul (parent non admis)		8h50-9h	8h50-9h (entrée avec un parent possible) 9h-9h10 enfant seul (parent non admis)	
9h à 12h	Enseignement	Enseignement	Accueil de loisirs	Enseignement	Enseignement
Ouverture des portes	11h50 - 12h	11h50 - 12h	11h45 - 12h	11h50 - 12h	11h50 - 12h
12h à 13h30	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
Ouverture des portes	13h20 - 13h30	13h20 - 13h30	13h15 - 13h30	13h20 - 13h30	13h20 - 13h30
13h30 à 16h30	Enseignement	Enseignement	Accueil de loisirs	Enseignement	Enseignement
Ouverture des portes	16h20 - 16h30	16h20 - 16h30		16h20 - 16h30	16h20 - 16h30
16h20 à 18h30	Accueil de loisirs	Accueil de loisirs		Accueil de loisirs	Accueil de loisirs
Ouverture des portes	17h - 19h	17h - 19h	16h30 - 19h	17h - 19h	17h - 19h

Mode d'inscription

Au réel	en fonction de la présence de l'enfant pas d'inscription nécessaire en amont
Inscription	La veille jusque minuit pour un tarif normal pour l'année, sur la base d'une semaine type, pour un tarif réduit de 10%
Inscription	La veille jusque minuit

- A compter de cette année le centre de loisirs ferme à 19h au lieu de 18h30. La tarification est unique sur la tranche 16h30 – 19h.
- L'ouverture de l'école de 9h à 9h10 le matin est une tolérance pour accueillir les retardataires. L'arrivée des enfants doit se faire en principe entre 8h50 et 9h

Compatibilité des horaires Closiaux / Jean Monnet

Les parents ayant des enfants scolarisés à Jean Monnet et aux Closiaux bénéficient d'une dérogation qui leur permet de déposer l'enfant / les enfants à Jean Monnet dès 8h40 (mais pas avant) sans payer l'accueil du matin, de façon à pouvoir ensuite déposer un ou des enfants aux Closiaux avant 9h. Le contraire n'est malheureusement pas admis (pas d'accueil non payant aux Closiaux avant 8h50). La liste des parents concernés (donc ayant des enfants aux Closiaux et à Jean Monnet) est communiquée par Anne De Giovanni à l'école Jean Monnet. N'hésitez pas à revenir vers elle au besoin.

Pour information, malgré cette mesure dérogatoire, certains parents ont eu en fin d'année dernière des problèmes de facturation de ce créneau horaire. Soyez attentif à ce point lorsque vous vérifiez votre facturation.



Les nouveautés sur Portail Famille



L'abonnement 'repas' porte désormais uniquement sur les repas du lundi / mardi / jeudi / vendredi. Il ne peut pas couvrir le mercredi. Le repas du mercredi est facturé au 'réel', vous n'avez pas besoin d'inscrire votre enfant en avance, même à J-1. Le repas sera facturé si votre enfant est présent sur ce créneau horaire. Attention, l'inscription sur portail famille est à destination de la mairie et a un objectif de facturation. Il est quand même nécessaire d'inscrire le programme de votre enfant sur la feuille qui se trouve à l'entrée du bâtiment jusqu'à 8h50, et devant la classe ensuite (ne pas se tromper O pour 'oui', X pour 'non').

Contact avec la Directrice et les enseignantes

Anne de Giovanni étant en charge de la Direction et d'une classe de MS/ GS, elle a des contraintes horaires spécifiques, mais peut recevoir les parents sur RV le lundi à son bureau.

Pour échanger avec l'enseignante de votre enfant, prenez rendez-vous avec elle, le temps de dépose des enfants le matin et de sortie de la classe étant peu approprié pour des échanges individuels.

Un cahier de correspondance permet de faire le lien entre parents et enseignants. Pensez à le récupérer dans la caisse correspondant à la bonne classe à l'entrée de l'école et à le rendre dès que vous avez pris connaissance du message qui y aura été inséré. Pensez également à signer tous les messages transmis, même si aucune case signature n'est prévue ! Cela permettra à la/les maîtresses de votre/vos enfant/s de vérifier que vous avez bien pris connaissance du message .

Une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe cette année : il s'agit de Caroline BOCQUET, précédemment enseignante au primaire à Jean Monnet.

Sécurité à l'école

Au cours de l'année auront lieu

- 3 exercices incendie
- 3 PPMS (Plans de mise en sécurité des enfants). Le premier (le 6 novembre 2018) a pour objectif d'apprendre à se cacher d'un intrus. Ce PPMS se fait de façon ludique avec des jeux comme 'le roi du silence'. Les deux PPMS suivants portent sur des exercices de confinement.

Evénements à venir



Le 26 septembre à 18h30

L'équipe d'animation de l'accueil de Loisirs des Closiaux vous convie à une réunion d'informations afin de vous présenter le projet pédagogique de l'année. Un verre de l'amitié vous sera offert à cette occasion.

Le 12 octobre

Vote pour le choix des parents d'élèves délégués. Vous pourrez voter également par correspondance toute la semaine du 8 au 12 octobre 2018 (la procédure vous sera communiquée via les cahiers de correspondance). Nous vous encourageons à voter, quel que soit votre choix : plus le taux de participation est élevé, plus nous serons audibles auprès de l'éducation nationale et de la mairie.



Le 6 novembre 2018

Premier PPMS (voir plus haut), pour apprendre aux enfants à se cacher en cas de besoin. L'équipe pédagogique attache beaucoup d'importance au côté ludique que doit conserver l'exercice.

Le 6 novembre 2018 également

Premier Conseil d'Ecole, à l'issue duquel vous aurez un nouveau petit journal... si nous sommes présents grâce à vous au Conseil d'Ecole !

Les coordonnées de l'école maternelle des Closiaux

Directrice de l'école : Mme Anne de Giovanni Tél : 01 46 44 80 20	Médecin scolaire : Docteur Caroline Fontaine caroline.fontaine1@ac-versailles.fr
Directrice du centre de loisirs, cantine, NAP : Mme Schahrazed Baghdadi Tél : 01 46 62 64 51	Psychologue scolaire : Mme Catherine Guenez Tél : 01 46 30 74 23 Mail : catherine.guenez@ac-versailles.fr
Inspection de l'éducation nationale - IEN : Mme Raphaëlle Dell'Acqua Tél : 01 46 01 06 81 Mail : raphaelle.dell-acqua@ac-versailles.fr	Association de parents d'élèves AAPE Closiaux Mail : aapeclosiaux@gmail.com
Enseignante référente MDPH : Mme Mélanie Roussel melanie.rousseau@ac-versailles.fr	

Vos relais AAPE Closiaux : venez nous rejoindre !

Nous cherchons des titulaires et des suppléants, et aimerions que chaque classe puisse être représentée. Contactez-nous !

Audrey Hess	Classe 2 MS / GS
Pierre Lorella	Classe 3 MS / GS
Sabine Lacaze	Classe 1 MS / GS
Pierre Thebaud (suppléant)	Classe 2 MS / GS
Isabelle Baraille (suppléant)	Classe 3 MS / GS
Bastien Lamer (suppléant)	Classe 1 MS / GS